

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 13.12.2019

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF, le 13 Décembre à 20 h 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 9 décembre 2019 dans la salle de la mairie, s'est réuni en session ordinaire

Il y avait 5 membres présents :

Présents : Mr GUILLIN, Mr COSTON, Mme FLACHAT, Mr ROLLAND, Mr BERTUEL.

Absentes : Mme TRAPEAU a donné pouvoir à Mme FLACHAT ; Mme OLIARI a donné pouvoir à M. ROLLAND.

Président de séance : Mr Dominique GUILLIN

Secrétaire de séance : Mme Elisabeth FLACHAT

Dominique GUILLIN, Maire, ouvre la séance à 20 h 30.

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation de mettre une délibération à l'ordre du jour, concernant le transfert assainissement à Loire Forez Agglomération.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte de rajouter cette délibération à l'ordre du jour.

1/ Approbation du précédent compte-rendu

Le compte rendu du 30 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

2/ Demande de subvention au Département au titre de l'enveloppe de solidarité pour des travaux de menuiserie sur le bâtiment de la Cure

Monsieur le Maire explique au Conseil que certaines menuiseries (7 sur 13) de la Cure ont des joints à base silicone de mauvaise qualité et que ceux-ci ne sont plus efficaces et qu'il convient de remplacer les menuiseries complètes. Elles seront de dernière génération avec un vitrage isolant 4/16/4 argon, améliorant l'isolation thermique. Elles seront conformes aux prescriptions des architectes des bâtiments de France avec petit bois en survitrage.

Monsieur le Maire fait part d'un devis que nous avons reçu pour un montant pour les 7 fenêtres de 4.961 € HT.

Il propose de procéder à ces travaux et de solliciter le Département au titre de l'enveloppe de solidarité à hauteur de 60 %, soit 2.976 €

DELIBERATION

Après avoir ouï cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les travaux de remplacement des menuiseries de la Cure,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander au Département une subvention au titre de l'enveloppe de solidarité,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents en rapport avec ces travaux et cette demande de subvention,
- **DIT** que les crédits seront prévus au budget 2020.

3/ Demande de subvention au Département au titre de l'enveloppe de solidarité pour restauration du mur attique de l'église

Monsieur le Maire explique que, suite à l'information qu'il avait donnée lors du dernier conseil, concernant des désordres sur le mur attique de l'église notamment la réfection de la couverture en pierres avec remplacement des pierres usagées et réfection des joints, la location de l'échafaudage pour ces travaux étant importante et incluse dans le devis, il propose d'en profiter pour restaurer la statue de la Vierge et il a demandé une expertise et un devis pour cette partie également.

Monsieur le Maire explique que l'ensemble de ces travaux représente un montant de 12.022 € HT et il propose de demander une subvention au Département au titre de l'enveloppe de solidarité d'un montant de 60 %, soit 7.200 €.

DELIBERATION

Après avoir ouï cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les travaux de restauration du mur attique de l'église et de la statue de la Vierge,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander au Département une subvention au titre de l'enveloppe de solidarité,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents en rapport avec ces travaux et cette demande de subvention,
- **DIT** que les crédits seront prévus au budget 2020.

4/ Demande de subvention à la DRAC pour la restauration du mur attique de l'église

Monsieur le Maire explique que, suite à l'information qu'il avait donnée lors du dernier conseil, concernant des désordres sur le mur attique de l'église notamment la réfection de la couverture en pierres avec remplacement des pierres usagées et réfection des joints, la location de l'échafaudage pour ces travaux étant importante et incluse dans le devis, il propose d'en profiter pour restaurer la statue de la Vierge et il a demandé une expertise et un devis pour cette partie également.

Monsieur le Maire explique que l'ensemble de ces travaux représente un montant de 12.022 € HT et il propose de demander une subvention à la DRAC.

DELIBERATION

Après avoir ouï cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les travaux de restauration du mur attique de l'église et de la statue de la Vierge,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander à la DRAC une subvention,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents en rapport avec ces travaux et cette demande de subvention,
- **DIT** que les crédits seront prévus au budget 2020.

5/ Décision modificative n° 5 Budget COMMUNE concernant le transfert assainissement à Loire Forez Agglomération

Monsieur le Maire explique que suite au transfert de la compétence assainissement à Loire Forez Agglomération, et qu'à la demande de la Trésorerie, il convient de prendre la décision modificative suivante pour régularisation des écritures.

Il propose les écritures suivantes :

INVESTISSEMENT

DEPENSES

RECETTES

1068-00	Excédents de fonctionnement capitalisés	9 674,87 €	
131-00	Subv investissement rattachées aux actifs amort	487 123,40 €	
024-00	Produits des cessions d'immo-bilisation		487 123,40 €
001-00	Solde d'exécution section d'investissement		9 674,87 €
	TOTAL	496 798,27 €	496 798,27 €

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

RECETTES

002	Résultat de fonctionnement re-porté		-13 602,14 €
7788	Produits exceptionnels divers		13 602,14 €
	TOTAL	0,00 €	0,00 €

Après avoir ouï cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **VOTE en recettes et dépenses les crédits ci-dessus exposés.**

Questions diverses

Stage

Monsieur le Maire informe le Conseil que nous avons reçu une demande de stage non rémunéré de Madame Marie DUMONT dans le cadre du dispositif de suivi garantie jeunes pour deux semaines équivalent temps plein ou 4 semaines à mi-temps. Monsieur le Maire indique que l'on pourrait lui proposer d'accepter ce stage pour effectuer de l'archivage et rangements divers et demande l'avis du Conseil.

Le Conseil est d'accord à l'unanimité.

Fuite d'eau

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Société SADE est intervenue pour rechercher la fuite sur le tronçon de la mairie. Celle-ci a été localisée et sera réparée très rapidement. Après réparation, nous procéderons à de nouveaux tests pour vérifier l'étanchéité de la globalité du réseau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

Mr GUILLIN

Mr COSTON

Mme MASSACRIER

Mme TRAPEAU

Mr ROLLAND

Mr BERTUEL

Mme CHAMILLARD